

**UE 1.2. Spécialisation Médecine-Sciences- Partie 2**

**9 ECTS**

**EC3 : Initiation à la Communication Scientifique (3 ECTS)**

**Équipe pédagogique :** Sophie Halliez, Myriam Labalette, Malika Hamdane, Cyril Couturier

**Contact :** [sophie.halliez@inserm.fr](mailto:sophie.halliez@inserm.fr)

Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'importance de la communication orale scientifique dans la recherche biomédicale actuelle et de les initier à celle-ci.

**Objectifs pédagogiques :**

Cet EC vise à

- Développer sa capacité à synthétiser des données scientifiques
- Apprendre à structurer une communication scientifique orale
- Apprendre à présenter une communication scientifique orale

**EC obligatoire validant 3 ECTS – Cet EC est couplé avec l'UE « projet personnel de l'étudiant » qui valide aussi 3ECTS**

**Bloc de Compétences et de Connaissances - BCC 5 : Comprendre et communiquer sur des contenus scientifiques en anglais**

**Compétences acquises (directes/indirectes) :**

Cet enseignement contribue à fournir les compétences pour communiquer des données scientifiques en anglais (BC5) :

- en présentant et discutant des concepts ou des résultats à partir de supports variés (présentation orale, poster, rapport écrit...);
- en communiquant de manière claire et structurée tout en adaptant le niveau d'expression et de spécialisation au public visé.

**Prérequis :**

- Toutes les connaissances acquises lors de la PACES et de Med-2 sont susceptibles d'être requises en fonction des choix de séminaires faits par les étudiants.

**Contenu :**

Cette initiation à la communication scientifique sera réalisée au travers d'une immersion des étudiants dans la recherche biomédicale Lilloise. Pour cela, ils participeront à des conférences, symposiums et/ou congrès organisés au sein des différents campus présents sur Lille et Villeneuve-d'Ascq. Chaque étudiant assistera à 4 séminaires (minimum) par semestre parmi une liste couvrant un large choix de thématiques en fonction de ses intérêts et de ses disponibilités. Chaque étudiant devra ensuite, lors d'une première présentation orale au premier semestre, faire la restitution à ses camarades d'un des séminaires auxquels il aura assisté. La présentation comptera 10 minutes de restitution suivies de 2-3 minutes d'échange avec l'auditoire. Après cette présentation, des remarques constructives et personnalisées seront faites aux étudiants pour qu'ils puissent s'améliorer. Au second semestre, une deuxième présentation orale sera faite portant sur un autre séminaire. La présentation comptera 10 minutes de restitution suivies de 10 minutes d'échange avec l'auditoire. Une participation active lors des restitutions sera demandée à l'ensemble des étudiants puisque ce sont eux qui poseront les questions. Un tuteur sera assigné à chaque étudiant pour le conseiller sur sa présentation

**Contrôle des connaissances :**

Il se base sur trois notes: une note attribuée pour la première présentation orale (restitution+ réponse aux questions), une note attribuée pour la seconde présentation orale (restitution+ réponse aux questions) et une note attribuée en fonction de la participation lors de la présentation des autres étudiants (questions) comptant pour respectivement 20%, 60% et 20% de la note finale